

CONSEIL
DE QUARTIER
DU CAP-ROUGE

Québec, le 31 octobre 2011

Par courriel : consultations@ville.quebec.qc.ca

Service des communications
Ville de Québec
2, rue des Jardins
Ville de Québec (Québec) G1R 4S9

Objet : Projet de modification des limites de territoire
des conseils de quartier et de révision des
Mécanismes de participation citoyenne

Madame, Monsieur,

Tel que nous l'annonçons lors de l'assemblée de consultation publique tenue le 29 septembre 2011, le conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge vous transmet ci-joint son mémoire écrit concernant l'objet en titre.

Nous vous remercions de la considération apportée à ce mémoire, et vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Isabelle Gagnon

Isabelle Gagnon
Conseil de quartier du Cap-Rouge
Présidente

p.j.

c.c. Madame Denise Tremblay-Blanchette, conseillère municipale
Monsieur Jean Guilbault, conseiller municipal
Madame Francine Lortie, présidente d'arrondissement
Monsieur Sam Hamad, député de Louis-Hébert et ministre resp. Cap. Nationale
Monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales et régions

PROJET DE MODIFICATION DES LIMITES DE TERRITOIRE
DES CONSEILS DE QUARTIER ET DE RÉVISION DES MÉCANISMES
DE PARTICIPATION CITOYENNE PROPOSÉ PAR LA VILLE DE QUÉBEC

MÉMOIRE
Commentaires présentés par
le Conseil de quartier du Cap-Rouge

31 octobre 2011

PRÉAMBULE ET INTRODUCTION

Les membres du conseil de quartier du Cap-Rouge ont été informés par la Ville de Québec, le ou vers le 9 septembre 2011 du projet de modification des limites de territoire des conseils de quartier, dont celui du Cap-Rouge, et de révision des mécanismes de participation citoyenne, de même que du processus de consultation mis en place.

Ce projet faisait suite à la résolution adoptée par le conseil municipal le 4 juillet 2011 (Voir la résolution jointe comme annexe A). Il faut également souligner qu'à cette date, tous les conseils de quartier avaient ajourné leurs assemblées régulières jusqu'en septembre 2011. Lors des avis de consultation publique en septembre 2011, la plupart des conseils de quartier ont été prise de court pour préparer des commentaires et des consultations auprès des résidents de leurs quartiers.

Au surplus, tel que mentionné lors de la consultation publique du 29 septembre 2011 au siège de l'arrondissement Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge, les administrateurs du conseil de quartier du Cap-Rouge réitèrent que le processus de consultation initié par la Ville ne peut constituer une consultation valable auprès des conseils de quartier, dont le Conseil de quartier du Cap-Rouge, au sens de l'article 35 de la Charte de la Ville de Québec et des dispositions du Règlement sur la politique de consultation publique. En effet, le Conseil de quartier du Cap-Rouge n'a pas reçu de demande d'opinion sur la modification de son territoire du Conseil de la Ville, ni du comité exécutif non plus que du conseil de l'arrondissement.

Conséquemment, même si les propos et commentaires que nous formulons au présent mémoire représentent la position de notre conseil de quartier et de ses résidents, le présent mémoire ne cautionne d'aucune manière le processus engagé par la Ville pour apporter de telles modifications aux territoires des quartiers.

DÉFINITION D'UN QUARTIER

Le quartier constitue un lieu identitaire important. [...] Il a sa propre histoire, il est construit sur la base de modes de vie partagés (logement, voisinage, consommation), de barrières géographiques visibles (rivières, routes, falaises), de limites administratives (villes, arrondissements, paroisses) et d'équipements structurants reconnaissables (écoles, centres de loisirs, commerces).¹ Cette définition correspond bien à l'actuel quartier du Cap-Rouge. Il possède des limites géographiques cohérentes : de l'autoroute Charest au fleuve, des limites de St-Augustin jusqu'au haut de la côte de Cap-Rouge. Il possède un tissu social homogène et une tradition de vie bien établie. Les citoyens ont un fort sentiment d'appartenance au quartier. Les commerçants s'identifient également au quartier.

¹ Référence : CSSS DE LA VIEILLE CAPITALE, Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, juillet 2011, p.11

FONCTIONNEMENT ACTUEL ET RÉALISATIONS

Les citoyens membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge partagent les motivations suivantes : intérêt à la vie du quartier, volonté et goût de s'impliquer, de prendre part aux intérêts collectifs dans le but de servir le bien-être des citoyens et la cause municipale.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge fonctionne harmonieusement. Il existe un lien très étroit entre les membres du conseil et les deux conseillers municipaux, soit madame Denise Tremblay-Blanchette et monsieur Jean Guilbault, ainsi qu'un suivi efficace des dossiers. De plus, le Conseil participe aux événements de la vie publique du quartier.

En 2003, 2004, lors des consultations publiques liées à la création du conseil de quartier du Cap-Rouge, bon nombre de citoyens de l'ancienne ville de Sainte-Foy, soit particulièrement les secteurs Les Sources et Faubourg du Cap, ont manifesté leur désir de joindre le quartier du Cap-Rouge plutôt que celui de l'Aéroport, ce qui explique les limites actuelles. Ce résultat se comprend fort bien, puisque qu'au cours des 25 dernières années, le tissu social et l'intégration commerciale de ces secteurs se sont solidement fusionnés, et ce, bien avant le regroupement des municipalités en 2002.

FAIRE COÏNCIDER LES LIMITES DES TERRITOIRES DES CONSEILS DE QUARTIER AVEC CELLES DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

D'abord, vous nous permettrez de mentionner que le motif strictement administratif exposé par la Ville lors des consultations publiques pour modifier les limites des quartiers aux districts électoraux, ne justifie pas de bouleverser ainsi l'organisation des différents quartiers de la Ville et la vie de quartier; d'autant plus que depuis quelques semaines, la volonté exprimée par les autorités de la Ville, en pleine consultation des limites de territoire, de réduire le nombre de districts électoraux aurait nécessairement pour effet d'augmenter la charge de travail de chaque conseiller municipal.

Plus spécifiquement pour le quartier du Cap-Rouge, le plan directeur du quartier a été déposé en 2007 et couvre tout le territoire actuel. Depuis, le conseil d'administration s'attache à réaliser les actions qui en découlent.

La modification telle que proposée du territoire du quartier du Cap-Rouge perturberait nécessairement le développement de son plan directeur et son plan d'action pendant une durée indéterminée, et ce, au détriment de la population du quartier dont les résidents des secteurs de l'Érable rouge, Faubourg du Cap, de la Sapinière et rues avoisinantes, les Sources, ainsi que des pôles commerciaux du Mail de Cap-Rouge et du secteur Les Sources (voir exemples d'annonces publicitaires des commerces jointes comme annexe B).

D'une part, de manière générale, la proposition d'ajuster les limites des quartiers aux limites des districts électoraux comporte plusieurs conséquences, notamment :

- Les limites territoriales des quartiers ne correspondraient plus à la définition d'un quartier, puisque les limites de district électoral obéissent à une réalité administrative et électorale sans lien avec la réalité sociale et économique d'un quartier.
- Les limites des districts électoraux sont sujettes à de fréquents changements. Il y a une révision de la carte électorale municipale avant chaque élection (aux 4 ans). En dix ans, la Ville a vécu un redécoupage du territoire des arrondissements et une diminution du nombre des districts. De tels changements sont toujours envisagés en référence aux annonces récentes exprimées par le maire.
- Les limites territoriales des quartiers sont relativement stables, la réalité sociale d'un quartier évoluant lentement.

D'autre part, la proposition de modification rendrait incohérentes les limites territoriales du quartier du Cap-Rouge, en ce que :

- Le transfert des secteurs de L'Érable rouge, du Faubourg du Cap et des Sources dans un autre quartier provoque le morcellement entre deux secteurs voisins de dossiers importants touchant le territoire actuel du quartier du Cap-Rouge et sa population, entre autres le développement prochain du boulevard Chaudière qui aura nécessairement des impacts sur la vie de quartier notamment sur la circulation au cours des prochaines années de construction.
- Le tissu social du quartier deviendrait hétérogène par le transfert projeté des rues autour du Campanile dans le quartier du Cap-Rouge dans un tissu social et une géographie constitués de nombreuses jeunes familles.

Enfin, de manière générale, la diminution du nombre de conseils de quartier et conséquemment l'augmentation du nombre de citoyens dans chacun rendront encore plus difficile pour les conseils restants l'exercice de représentation auprès des citoyens de leur quartier.

FONCTIONNEMENT PROJETÉ DES CONSEILS DE QUARTIER

La position du conseil de quartier du Cap-Rouge sur les mécanismes de participation citoyenne est résumée dans le tableau qui suit à partir d'un sommaire comparatif par rapport aux modifications proposées par la Ville :

Objet	Mécanisme actuel	Mécanisme proposé	Résumé position du CQ du Cap-Rouge
Composition	4 hommes élus 4 femmes élus 1 représentant d'affaires	4 hommes élus 4 femmes élus 3 membres cooptés	Un nombre de 8 à 11 membres (avec un max. de 3 cooptés) est acceptable avec un quorum de 50% + 1 incluant les cooptés

Procédure d'élection	<p>Bulletin de candidature appuyée par 10 résidents du quartier et déposé 15 jours avant l'assemblée générale annuelle</p> <p>Scrutin secret de 15h à 20h00 le jour de l'assemblée</p> <p>Pas d'alternance</p> <p>Administrateurs cooptés – élus aux 2/3 des voix des administrateurs élus - mandat au plus un an</p>	<p>Propositions séance tenante lors de l'assemblée générale annuelle sans bulletin avec appui</p> <p>Vote secret durant l'assemblée</p> <p>Alternance de 2 ans dans l'échéance des mandats des administrateurs</p> <p>Administrateurs cooptés – élus aux 2/3 des voix des administrateurs élus - mandat d'un an</p>	<p>Statut quo selon modalités actuelles</p> <p>Statut quo selon modalités actuelles</p> <p>Acceptable sous réserve de proposition de règles complètes et claires en remplacement</p> <p>Acceptable</p>
Politique de consultation publique	<p>Les commissions consultatives permanentes sont remplacées par des commissions ponctuelles dont les membres sont nommés par le CEx sur un sujet précis et limité dans le temps.</p>	<p>Abolition des commissions consultatives permanentes (aménagement, économie, situation des femmes, habitation, jeunes et aînés, loisirs et sécurité)</p>	<p>Le principe de réduire le nombre de telles commissions peut sembler acceptable, mais des propositions complètes et claires sont requises sur des commissions ad hoc notamment sur le processus de nomination et la façon de réduire l'impact sur le processus démocratique</p>

Nous soumettons les commentaires additionnels suivants:

Composition des conseils de quartier

4 hommes, 4 femmes. On reconduit la façon de faire actuelle. Le Conseil est en accord avec cette proposition.

À l'égard de la Possibilité de nommer jusqu'à 3 autres personnes cooptées, en l'absence d'une proposition écrite détaillée, il est difficile pour le Conseil de faire une contre-proposition étoffée. Voici tout de même quelques éléments de proposition. Le quorum devrait demeurer à 5 administrateurs, soit 50% + 1 incluant les membres cooptés. Les 3 autres personnes devraient être nommées par cooptation par le Conseil. Le mandat de ces 3 personnes devrait être d'une durée n'excédant pas 1 an.

Procédure d'élection

Candidature proposée séance tenante. Le Conseil est en désaccord avec cette proposition. En recueillant 10 noms et en rédigeant sa présentation, le candidat fait la preuve de son sérieux et acquiert une légitimité que n'a pas une candidature présentée séance tenante.

Élection par vote secret durant la même assemblée. Le Conseil est en accord avec le vote secret, qui est la façon actuelle de faire. Le Conseil est en désaccord avec la durée du vote s'il se déroule uniquement durant l'assemblée. Le vote doit pouvoir continuer à se faire durant toute la journée, qui est la façon actuelle de faire.

Alternance dans l'échéance des mandats. Le Conseil est en accord avec cette proposition.

Politique de consultation publique

Remplacer les commissions consultatives permanentes par des commissions ad hoc. Le Conseil est en désaccord avec la globalité de cette proposition. Des sujets comme l'aménagement du territoire, l'habitation, les sports et loisirs, la situation de la femme, l'environnement, l'économie, prennent suffisamment de place dans la vie municipale et sont suffisamment complexes pour justifier l'existence de commissions permanentes.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU MÉMOIRE

En fonction des commentaires et propos exposés au présent mémoire, le conseil de quartier du Cap-Rouge énonce les conclusions et recommandations suivantes :

- 1° Demande à la Ville de Québec de maintenir intact le territoire actuel du quartier du Cap-Rouge sans retrait ni ajout de secteurs;
- 2° Recommande à la Ville de Québec de maintenir le statut quo sur les territoires actuels des différents quartiers de la Ville, et ce, tant et aussi longtemps que la Charte de la Ville de Québec ne sera pas modifiée au niveau du nombre requis de districts électoraux;
- 3° Tenir compte de la position et des commentaires du conseil de quartier du Cap-Rouge par rapport aux mécanismes de participation citoyenne décrits au présent mémoire.

Préparé et soumis à Québec, le 31 octobre 2011

Par les membres du conseil de quartier du Cap-Rouge (**Résolution CACQCR 11-CA-36**) :
Guillaume Boulanger, Éloïse Brault, Michel Daigle, Jean-Claude Fortier, Isabelle Gagnon, Thérèse Jobin Martineau, Roch Maltais et Rita Veilleux .

ANNEXE A

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 4 juillet 2011, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté, président
Madame la conseillère Lisette Lepage, vice-présidente (en partie)

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Christiane Bois	Francine Lortie
Simon Brouard	Michelle Morin-Doyle (en partie)
Yvon Bussièrès	Patrick Paquet
Richard Côté	Ginette Picard-Lavoie
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Chantal Gilbert	Odette Simoneau
Anne Guérette	Denise Tremblay Blanchette
Jean Guilbault	Denise Trudel
Geneviève Hamelin	Marie France Trudel
Sylvain Légaré	Suzanne Verreault
Julie Lemieux	Steeve Verret

Sont également présents: Monsieur Alain Marcoux, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Marcel Laroche, assistant-greffier

Sont absents: Monsieur le conseiller François Picard
Monsieur le conseiller Gérald Poirier
Monsieur le conseiller Marc Simoneau

Ouverture de la séance

À 17 h 03, le président du conseil, monsieur Jean-Marie Laliberté, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Rapports du comité exécutif

Matières relevant de la compétence du conseil de la ville

CV-2011-0636 **Projet de modification des limites des conseils de quartier de la ville et de révision de la politique de consultation publique et du fonctionnement des conseils de quartier - CO2011-003 (Ra-1607)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'ajuster les limites des quartiers aux limites des districts électoraux;
- 2° de demander une modification à la *Charte de la Ville de Québec* pour :
 - que la Ville n'ait pas à reprendre le processus de constitution des conseils de quartier, à la suite de ce redécoupage;
 - prévoir que la modification aux limites d'un quartier, entraînant un changement de l'ordre de plus de 50 % de sa superficie, requière que l'on procède à l'élection des administrateurs;
 - réviser la politique de consultation publique et le fonctionnement des conseils de quartier.

Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, appuyé par monsieur le conseiller Jean Guilbault, demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Christiane Bois, Simon Brouard, Richard Côté, Raymond Dion, Chantal Gilbert, Geneviève Hamelin, Sylvain Légaré, Julie Lemieux, Lisette Lepage, Francine Lortie, Ginette Picard-Lavoie, Marie-Josée Savard, Odette Simoneau, Denise Tremblay Blanchette, Denise Trudel, Marie France Trudel et Suzanne Verreault.

Ont voté contre : madame la conseillère Anne Guérette et messieurs les conseillers Yvon Bussièrès et Jean Guilbault.

En faveur : 18

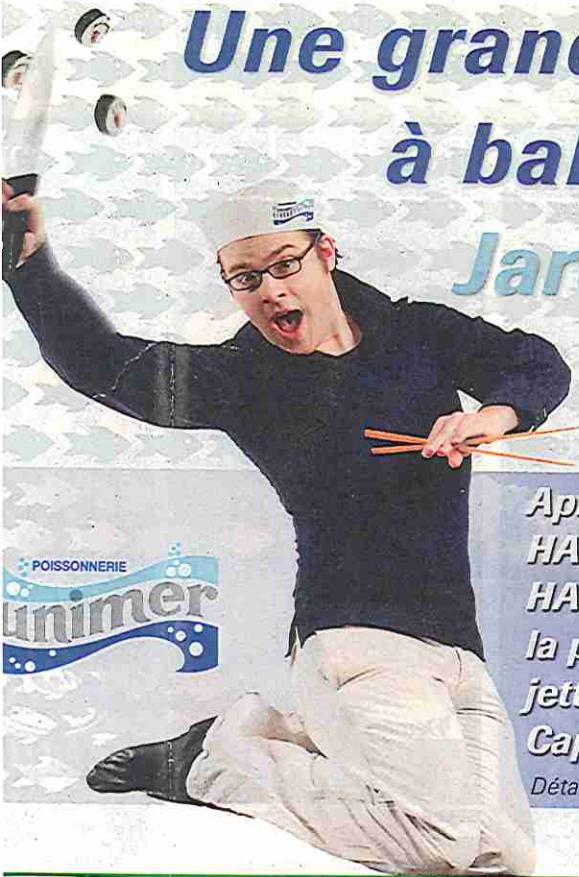
Contre : 3

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

ANNEXE B

Une grande nouveauté à babord de votre Jardin Mobile de Cap-Rouge



Après bientôt 30 ans de succès aux
HALLES DE SAINTE-FOY puis aux
HALLES DU PETIT QUARTIER,
la poissonnerie UNIMER
jette l'ancre à
Cap-Rouge !

Détails en page arrière



IGA IGA des Sources Cap-Rouge

3373, rue de l'Hétrière

Québec, QC

G3A0M2

T. (418)872 - 4113

F. (418)872 - 8411

Heures d'ouverture

Dimanche 08:00 - 22:00

Lundi 08:00 - 22:00

Mardi 08:00 - 22:00

Mercredi 08:00 - 22:00

Jeudi 08:00 - 22:00

Vendredi 08:00 - 22:00

Samedi 08:00 - 22:00

Services spéciaux

Épicerie en ligne

Nettoyeur à tapis

Produits biologique

Bières micro-brassées

Panier de fruits

Borne d'impression de photo

Club pour enfants T'IGA

Données cartographiques ©2011 -



Restaurant Subway Cap-Rouge

1221, rue Charles-Albanel, Québec, QC G1X 4Y5
(418) 877-7875

[Itinéraire](#) [Rechercher à proximité](#) [Ajouter à mes cartes](#) [plus ▼](#)

BOYER VOTRE SMS

Téléverser une photo

Catégorie : Restaurant

Transports en commun: [Jean-Gauvin / Jules-Verne](#) (419 m NO) 92, ...

Votre note :

Photos

[Soyez le premier à ajouter une photo](#)

Pour restituer le niveau de détail visible à l'écran, cliquez sur le lien Imprimer à côté de la carte.



Tuango™ Offres Incroyables

Annonces

Restaurants, Beauté, Spas et Plus
50-90% rabais. Abonnez-vous!
www.tuango.ca

Restaurant à Québec

Economisez 50-90% Sur les Meilleurs

le
chefVéronique Harvey
Collaboration spéciale

Restaurant Les Boucanes

Propriétaires
Mélanie Boutin et
Hugues Philippin

Spécialités
Viandes et poissons
fumés

Adresse
955, Jean-Gauvin,
Québec

Téléphone
418 704-7043

Site Web
www.lesboucanes.com



PHOTO DANIEL MALLARDO
Côtes levées de porc servies avec salade de chou, cornichon, sauce barbecue maison, frites ou salade du chef.

Un fumoir à l'américaine

Unique et novateur, le tout nouveau restaurant Les Boucanes, qui a ouvert ses portes à Cap-Rouge il y a un mois, offre une cuisine fumée à la façon typique des barbecues du sud des États-Unis.

Les spécialités : les viandes et les poissons fumés à chaud pendant plusieurs heures, dans un authentique fumoir américain. Le résultat : une viande qui fond littéralement dans la bouche. Les amateurs de viande fumée ne pourront résister, puisqu'elle est agrémentée de sauce barbecue maison.

Les *musts* : les côtes levées de porc, le poulet barbecue et le Pulled Pork Burger. Dans le dernier cas, on prend une épaule de porc que l'on fait cuire pendant 16 heures avant de l'effilocheur, de l'assaisonner de sauce barbecue et de le servir dans un pain hamburger. Toutes les « saveurs du fumoir » sont servies avec salade de chou, cornichon, sauce barbecue maison, frites ou salade du chef.

Figurent également sur le menu le poisson fumé, le trio de miniburgers et les quatre choix de salade, dont mesclun et balsamique, césar maison, légumes grillés et fromage de chèvre, ainsi que le saumon fumé, citron et parmesan. Un plat-vedette, renouvelé chaque mois, est aussi offert ainsi qu'un chili, une poutine et une assiette dégustation de viandes fumées à partager. Il y en a donc pour tous les goûts et les prix varient de \$8 à 22 \$ pour un plat principal.

À VOLONTE

Les frites et la salade sont offertes à volonté et la gérante et copropriétaire du restaurant, Mélanie Boutin, précise que tout est interchangeable. « Ici, tout est possible et rien n'est fixé dans le béton. » Les combinaisons sont donc faites en fonction de vos goûts et de vos besoins, afin de vous plaire à tout coup.

Situé dans l'ancien local du désormais célèbre restaurant Chie alors!, le resto Les Boucanes peut contenir 65 clients à l'intérieur, ainsi qu'une quarantaine sur sa terrasse extérieure. L'ambiance chaude et invitante qui émane du plancher de bois massif, des murs de brique, du foyer central et des lampions déposés sur chacune des tables cadre d'ailleurs parfaitement avec le menu *short n' sweet* et unique qui est proposé. Mélanie Boutin est d'ailleurs très satisfaite du résultat et les clients semblent l'être aussi, puisque, selon ses dires, « tous les soirs ressemblent à un samedi soir ».

Leur but : offrir un restaurant familial de quartier « un peu plus haut de gamme », selon M^{me} Boutin, où les gens pourront venir manger à longueur de semaine, sans avoir à se déplacer jusque sur la Grande Allée et, surtout, sans vider leur portefeuille...

Neuf plats sont également offerts le midi, entre 11 h et 14 h, à 12 \$, comprenant l'entrée, le plat principal et la boisson. Enfin, tous les plats sont offerts en commande pour emporter.



PHOTO DANIEL MALLARDO

À 28 ans, Mélanie Boutin avait besoin de défis et s'est associée à Hugues Philippin dans un tout nouveau concept typiquement américain de viandes et de poissons fumés à chaud.



PHOTO DANIEL MALLARDO

Le bois massif donne une ambiance chaleureuse au local qui peut accueillir 65 convives à l'intérieur, ainsi qu'une quarantaine sur sa terrasse extérieure.

ACCUEIL | HISTORIQUE | MENU | NOS SPÉCIALTÉS | MENU DES BOISSONS | OFFRES D'EMPLOI | CONTACTEZ-NOUS

Contactez-nous...

L'ImMédia Cap-Rouge
1221, rue Charles-Albanel
Cap-Rouge (Québec) G1X 4Y5
Tél. : 418 877-2646
Fax : 418 977-1714

Besoin d'en savoir plus?

Communiquez-nous vos questions et commentaires;
nous aimons vous lire! Et si vous n'aimez pas écrire,
posez directement vos questions à votre serveurur ou
serveuse lors de votre prochaine visite. Il ou elle se
fera un plaisir d'y répondre ou de recueillir vos
commentaires!

LE RESTAURANT CHIC ALORS! FAIT PEAU NEUVE

POUR COMBLER L'AMATEUR DE PIZZAS EN VOUS

CATHERINE NOISEUX

catherine@lechodecaprouge.ca

Fondée en 1991, le restaurant *Chic Alors!* se trouvait dans un local de la route Jean Gauvin, à Cap-Rouge. Devenu trop exigu pour la demande sans cesse grandissante, les propriétaires Hugues Philippin et Sophie Roy ont investi 2,3M\$ dans la construction d'une nouvelle bâtisse située à un jet de pierre du local qui a fait naître la pizza gastronomique et raffinée qu'on déguste allègrement aujourd'hui.

LE RESTAURANT

C'était une première visite dans le nouvel édifice fraîchement construit. L'accueil très courtois lors de la réservation par téléphone corroborait ce que nous savions déjà : le service y est excellent. Une fois passés au vestiaire, nous prenons place dans la salle à manger d'un style sobre et actuel. Les chaises me rappellent les années 70. Le réputé designer Jean-Pierre Viau a conçu l'intérieur, qui vaut à lui seul le détour. À peine assis, notre serveuse Andréanne nous tend le menu avec un sourire des plus chaleureux. C'est drôle, je n'entends pas de musique. Il est 13h, un vendredi midi. Je remarque que l'endroit est plein à craquer et très cacophonique. Nous concluons que les convives parlent fort puisqu'ils s'amusent et se sentent à l'aise dans ce décor épuré mais envoûtant.

LE MENU

Nous optons pour le menu du jour. Le choix d'entrée consiste d'un potage de carottes, d'une salade maison, grecque ou duo de



Le style épuré de la salle à manger est tout à fait actuel

cœurs. J'opte pour cette dernière, qui arrive rapidement, et dont les couleurs me donnent l'eau à la bouche. Mon ami penche pour celle maison, qui se perd un peu sous le fromage mozzarella, ce qui ne semble pas du tout le déranger. Notre serveuse nous offre du pain moulu. Le plus difficile a été d'arrêter notre choix sur une pizza. Andréanne est venue nous voir pour répondre à nos interrogations. Elle nous a facilité la vie en nous conseillant un moitié-moitié, option intéressante puisqu'elles sont toutes alléchantes. Vê é spéciale, poulet teri aki, parmesan,

biquette : la pâte est excellente, les portions parfaites et les pizzas, nous vous laissons juger par vous même, à moins que vous soyez déjà un irréductible. Deux de leurs pizzas ont gagné de prestigieux prix. Repus, nous succombons tout de même aux desserts maison. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'options mais nous restons conservateurs : truffe et tarte au sirop d'érable. Je reviens à la réalité, il est 14h45, j'entends maintenant la musique. Un bon restaurant ne sert pas seulement de la bonne nourriture. Un restaurant mémorable nous fait vivre une expérience unique, qui est équilibrée entre des mets raffinés, un service distingué et un atmosphère idéal. Et celle-ci demeure drôlement abordable.

UN MOT SUR L'ÉDIFICE ET LE CONCEPT

Les plans ont été dessinés par l'architecte augustinois Guy Fillion. Le propriétaire, ingénieur de formation et soucieux de l'environnement, souhaitait la construction d'un édifice écoénergétique. Notons également qu'un potager sera aménagé sur



Un bar et une salle pour groupe privé se situent à l'étage

le toit dès le retour de la belle saison. Ce n'est donc pas un hasard si *Chic Alors!* a été le premier à Québec à se doter d'une voiture électrique ZENN pour la livraison. Employant une quarantaine de personnes, le restaurant de 140 places accueillera 76 personnes de plus sur ses terrasses cet été, et les becs sucrés continueront de fréquenter le comptoir de gelato *Glacé Alors!* Pour les pressés, la Pac, ou Prête-à-Cuire, est une pizza pour emporter vendue dans une assiette allant au four. Ce qui est également agréable, c'est de constater que les employés semblent prendre plaisir à travailler dans ce restaurant. Pas étonnant donc de voir une dame entrer et se faire demander gentiment : « Même chose que d'habitude? ».



Épilation Visage Corps Cellulite Perte de poids Massothérapie Injections antirides

FEMME HOMME ADOLESCENT PLUS DE 60 ANS MAQUILLAGE PERMANENT

BABILLARD
Promos-Nouveautés-Événements

- [ACCUEIL](#)
- [QUI SOMMES NOUS](#)
- [PRODUITS](#)
- [CARRIÈRE](#)
- [CERTIFICATS-CADEAUX](#)
- [INFOLETTRE](#)
- [VISITE VIRTUELLE](#)
- [NOUS JOINDRE](#)

NOUS JOINDRE



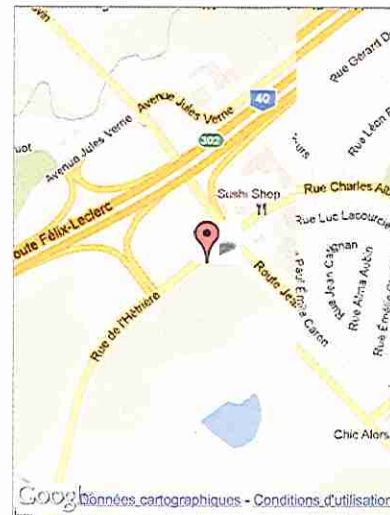
Clinique Inovacorps

810 Jean Gauvin, suite 102
Cap-Rouge (Québec)
Québec
G1X 0B6
T.:418.871.2121
F.:418.871.7618
info@inovacorps.com

Heures d'ouverture

Lundi au Mardi: 9h à 18h
Mercredi au Jeudi: 9h à 20h
Vendredi: 9h à 17h
Samedi: 9h à 15h
Dimanche: Fermé

Consultation gratuite 418.871.2121



[Agrandir la carte](#)



Second Cup

810 route Jean-Gauvin, suite 100, Cap-Rouge, QC G1X 0B6

(418) 948-8490

secondcup.com

[Itinéraire](#) [Rechercher à proximité](#) [Ajouter à mes cartes](#) [plus ▼](#)

[DONNER VOTRE AVIS](#)

[Téléverser une photo](#)

Catégories : Café, Tea house, Espresso bar, ...

Horaires: Aujourd'hui 09:30–18:00

Transports en commun: [Jean-Gauvin / Jules-Verne](#) (10 m E)  92, ...

Votre note :

Photos

[Soyez le premier à ajouter une photo](#)

Avis

[DONNER VOTRE AVIS](#)

second cup

[Signaler un problème](#) - [Modifier ce lieu](#) - [Conditions d](#)

[Accueil Google](#) - [Programmes de publicité](#) - [Confidentialité](#)